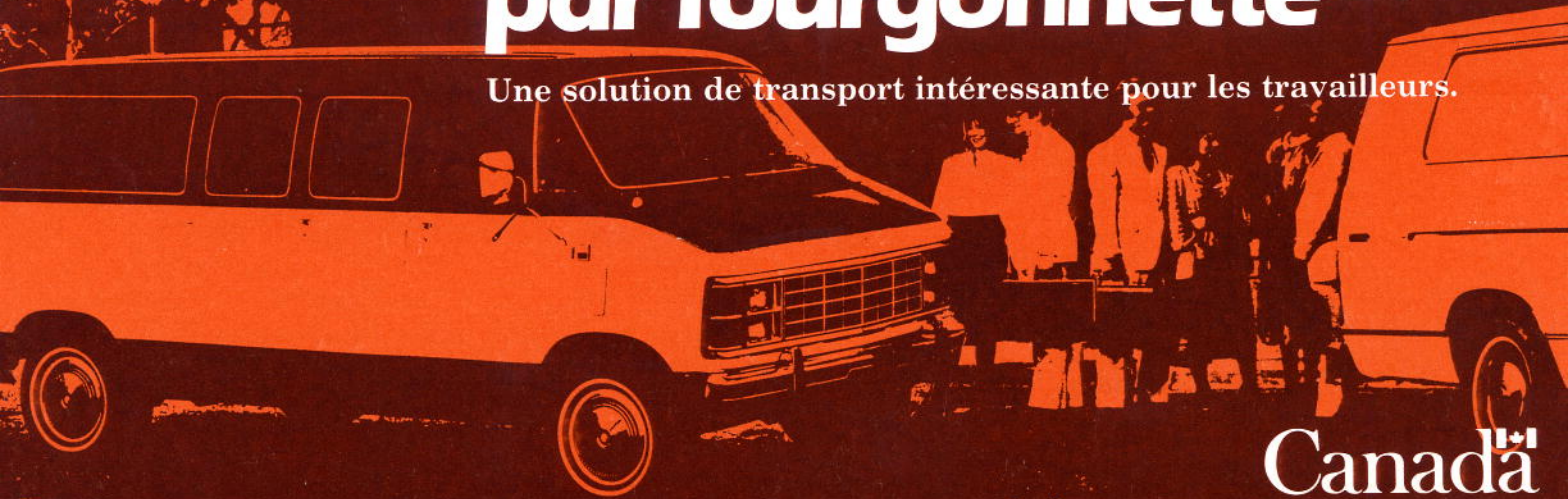


# Covoiturage par fourgonnette

Une solution de transport intéressante pour les travailleurs.



Canada



*L'un des principaux objectifs du Programme énergétique national est de réduire notre dépendance à l'égard du pétrole importé. Le covoiturage par fourgonnette, un mode de transport que préconise le gouvernement du Canada, nous aidera à atteindre cet objectif en réduisant notre consommation d'essence.*

### **Définition du covoiturage**

Le covoiturage par fourgonnette est un moyen pratique et économique pour des groupes de travailleurs de faire le trajet entre la maison et le travail, en fourgonnette. Habituellement, les usagers paient un tarif mensuel qui couvre les coûts fixes et variables de la fourgonnette.

Il va sans dire que ce tarif est considérablement plus bas que le montant que doit déboursier un automobiliste faisant seul la navette entre son travail et la maison.

À cause des avantages qu'il présente, le covoiturage par fourgonnette devient de plus en plus populaire. Voici quelques-uns de ces avantages:

### **Avantages pour les usagers**

- Une baisse considérable des frais de déplacement entre la maison et le travail.
- Un mode de transport fiable et pratique à l'année longue.
- Une réduction de l'usure des voitures personnelles.
- La possibilité d'obtenir une réduction des tarifs d'assurance pour les voitures personnelles.
- La disparition du besoin d'avoir une deuxième voiture.
- Une diminution des risques d'accidents et de la tension.
- Une ambiance agréable.

### **Avantages pour les employeurs**

- L'accès à une main-d'œuvre qui ne dispose pas de moyens de transport convenables.
- Une diminution du besoin d'aires de stationnement, d'où une meilleure utilisation du terrain et des économies dans l'aménagement et l'entretien des aires de stationnement.
- Une amélioration de l'image de l'entreprise.
- Une amélioration de la productivité grâce à une réduction du taux d'absentéisme et à une plus grande ponctualité de la part des usagers.
- Une meilleure communication entre les employés et une amélioration de leur moral.
- Une amélioration des relations entre l'employeur et ses employés.

### **Avantages pour le grand public**

- Des économies d'énergie.
- Une diminution des embouteillages.
- Une baisse de la pollution par le bruit et de la pollution de l'air.
- Une réduction dans les dépenses publiques pour la construction d'autoroutes, de voies supplémentaires, etc.

Diverses méthodes d'organisation et de fonctionnement assurent la souplesse du covoiturage par fourgonnette.

### **Le covoiturage parrainé par une entreprise**

Le covoiturage par fourgonnette parrainé par l'entreprise est l'une des formules les plus populaires lorsque ses usagers demeurent à proximité les uns des autres ou aux abords d'une route commune.

La nature et de degré de la participation de l'entreprise peuvent varier d'un projet à l'autre et prendre les formes suivantes:

- l'identification des usagers éventuels;
- la nomination d'un coordonnateur;
- la promotion et l'explication du concept aux employés;
- l'achat ou la location des fourgonnettes;
- une assistance administrative, comme le calcul des tarifs.

### **Le covoiturage parrainé par un tiers**

Ces organismes offrent un service de covoiturage à un seul employeur, à des groupes d'entreprises situées dans un même secteur industriel ou encore à des employés qui travaillent dans une même région.

Le service offert par ces organismes peut varier grandement, allant d'un soutien administratif minime à la gestion complète d'un programme de covoiturage. Les organismes gouvernementaux, les fabricants de fourgonnettes, les caisses d'économie, les agences de location et les commissions de transport sont des organismes qui pourraient être intéressés à jouer un rôle de tierce partie.

### **Les coopératives de covoiturage**

Comme dans toute autre coopérative, les sociétaires s'incorporent et chaque membre doit verser un montant établi pour couvrir les frais de covoiturage.

### **Le covoiturage organisé par un particulier**

Pour un particulier qui est le propriétaire d'une fourgonnette, un service de covoiturage peut devenir une entreprise lucrative puisque les usagers sont appelés à assumer tous les coûts d'achats et d'utilisation de la fourgonnette. Étant responsable du financement, ce particulier a tout intérêt à maintenir le nombre de ses passagers au-dessus du seuil de rentabilité.

### **Les centres de covoiturage**

Les centres de covoiturage sont généralement des organismes à but non lucratif qui encouragent et aident des employeurs ou des groupes d'employeurs à

établir des programmes de covoiturage.

Ces organismes peuvent aussi être mandatés pour regrouper les personnes d'une collectivité intéressées à former des unités de covoiturage ou à se joindre à de telles unités. Un tel centre cherchera l'appui de tous les niveaux de gouvernement et du secteur privé pour faire connaître ses services.

### **Les questions légales**

Les lois régissant le covoiturage varient d'une province à l'autre. Il est donc important de se renseigner auprès des autorités provinciales et municipales.

### **Renseignements supplémentaires**

Ce dépliant présente un bref coup d'œil sur le covoiturage par fourgonnette. Si vous ou l'organisme dont vous faites partie êtes intéressé à promouvoir le covoiturage par fourgonnette, l'Office national du film (ONF) met à votre disposition un film intitulé *Covoiturage par fourgonnette*. Vous pouvez obtenir ce film en vous rendant au bureau de l'ONF le plus près de chez vous ou en vous adressant à:

Cinémathèque  
Office national du film  
150, rue Kent  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0M9  
Tél.: (613) 996-4861

Pour obtenir des renseignements plus précis sur la manière d'établir un programme de covoiturage par fourgonnette, communiquez avec le bureau régional du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources le plus proche de chez vous, ou écrivez à la:

Division de l'énergie reliée au transport  
Énergie, Mines et Ressources Canada  
580, rue Booth  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E4





---

## Bureaux régionaux du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources

---

### YUKON

Whitehorse 668-2828  
(Interurbain) ZE 2828

### TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Yellowknife 920-8475  
(Interurbain) ZE 2828

### COLOMBIE-BRITANNIQUE

Burnaby 524-7222  
(Interurbain) 112-800-663-1280

### ALBERTA

St. Albert 420-4035  
(Interurbain) 1-800-222-6477

### SASKATCHEWAN

Saskatoon 665-4532  
(Interurbain) 1-800-667-9719

### MANITOBA

Winnipeg 949-4266  
(Interurbain) 1-800-542-8928

### ONTARIO

Toronto 252-5866  
(Interurbain) 1-800-268-2207

### QUÉBEC

Montréal 283-5632  
(Interurbain) 1-800-361-8025

### NOUVEAU-BRUNSWICK

Dieppe 388-6070  
(Interurbain) 1-800-332-3908

### NOUVELLE-ÉCOSSE

Halifax 426-8600  
(Interurbain) 1-426-8600

### ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

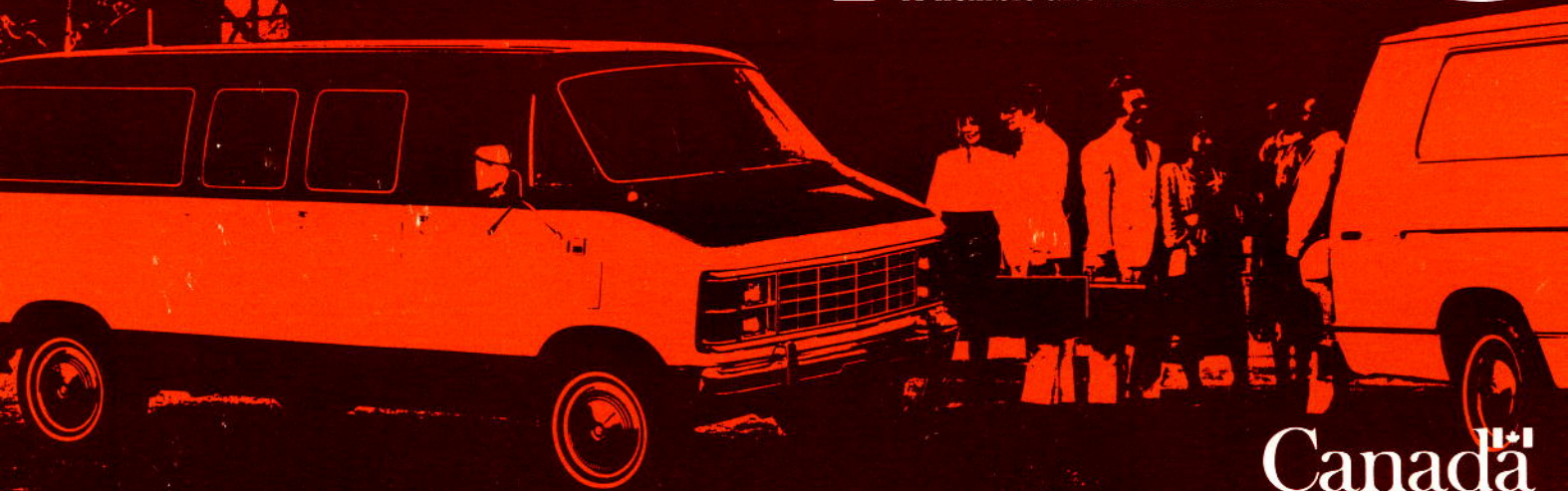
Summerside 436-7283  
(Interurbain) ZE 07792

### TERRE-NEUVE

St-Jean 772-5464  
(Interurbain) ZE 07792

# Vanpooling

A flexible alternative for commuters



Canada



*A primary objective of Canada's National Energy Program is to reduce our dependence on imported oil. We can help to achieve this goal by reducing our consumption of gasoline — through vanpooling, a transportation concept being promoted by the Government of Canada.*

### **What is vanpooling?**

Vanpooling is an economical and convenient transportation alternative that enables groups of commuters to travel to and from work in passenger vans.

The riders generally pay a monthly fare that covers the fixed and variable costs of the van. Needless to say, this fare is substantially less than the cost of commuting alone in a private vehicle.

Vanpooling is becoming increasingly popular due to the numerous benefits enjoyed. These include:

### **Rider Benefits**

- Substantial savings in travel costs to and from work.
- Convenient, reliable, year-round transportation.
- Less wear on personal automobile.
- Potential for lower personal automobile insurance rates.
- Need for second car eliminated.
- Less tension and reduced driving risks.
- Pleasant social atmosphere.

### **Employer Benefits**

- Potential recruitment of people who would otherwise not be available because they lack convenient transportation
- Reduced need for parking space, more efficient use of land, and savings in parking lot construction and maintenance.
- Enhanced corporate image.
- Improved productivity due to punctuality and reduced absenteeism.
- Better communications and higher morale among employees.
- Strengthened employee-employer relations.

### **Benefits to General Public**

- Conservation of energy.
- Reduced traffic congestion.
- Less noise and air pollution.
- Minimized need for public investment in freeways, extra lanes, etc.

Because the vanpooling concept must be flexible, there are various options for organizing and operating vanpool programs.

### **Company Sponsored Vanpools**

An employer-sponsored vanpool is one of the most popular, where the participants live relatively close to one another or simply along a common route. The nature and extent of employer support varies and may include:

- assistance in identifying potential commuters;
- appointment of an administrator;
- promotion and explanation of the concept to employees;
- purchasing or leasing the van(s);
- providing other administrative support such as fare calculation.

### **Third Party Vanpools**

These organizations provide a pooling service to an individual company, a group of companies in a specific industrial area or a group of commuters working within a certain region.

The services may vary from minimal administrative support to complete program management. Types of organizations which might be interested in acting as a third party include government agencies, van manufacturers, credit unions, leasing companies, and transit authorities.

### **Cooperative Vanpools**

Like other cooperatives, shareholding members of these vanpools incorporate as an association with each member contributing a fixed amount to cover costs.

### **Owner-Operated Vanpools**

Privately-owned vanpools can be a profitable venture as the operator charges the passengers all vehicle acquisition and operating costs. Because this individual is responsible for all financing, there is a strong incentive to maintain ridership above break-even levels.

### **Ridesharing Centres**

These centres are usually non-profit organizations which foster the establishment of ridesharing programs for an employer or groups of employers. A ridesharing centre may also establish itself as a community-wide matching service to form vanpools. Typically the centre will seek the support of all levels of government and the private sector to promote its services.

### **Legal Considerations**

The legal framework within which a vanpool operates differs from province to province. It is important therefore, to check with provincial and/or local authorities.

### **More Information**

This brochure provides a brief overview of vanpooling. If your organization is interested in promoting vanpooling, the film "Vanpooling" may be obtained from the National Film Board office nearest you, or by writing or telephoning:

National Film Board  
Film Library  
150 Kent Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0M9  
Tel: (613) 996-4861

For specific information on how to set up a vanpool program, contact the nearest Regional Office of the Department of Energy, Mines and Resources (listed below) or write:

Energy, Mines and Resources  
Canada  
Transportation Energy Division  
580 Booth Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0E4





---

## Regional Offices

---

### YUKON:

Whitehorse 668-2828

(Long Distance) ZE 2828

### NORTHWEST TERRITORIES:

Yellowknife 920-8475

(Long Distance) ZE 2828

### BRITISH COLUMBIA:

Burnaby 524-7222

(Long Distance) 112-800-663-1280

### ALBERTA:

St. Albert 420-4035

(Long Distance) 1-800-222-6477

### SASKATCHEWAN:

Saskatoon 665-4532

(Long Distance) 1-800-667-9719

### MANITOBA:

Winnipeg 949-4266

(Long Distance) 1-800-542-8928

### ONTARIO:

Toronto 252-5866

(Long Distance) 1-800-268-2207

### QUEBEC:

Montreal 283-5632

(Long Distance) 1-800-361-8025

### NEW BRUNSWICK:

Dieppe 388-6070

(Long Distance) 1-800-332-3908

### NOVA SCOTIA:

Halifax 426-8600

(Long Distance) 1-426-8600

### PRINCE EDWARD ISLAND:

Summerside 436-7283

(Long Distance) ZE 07792

### NEWFOUNDLAND:

St. Johns 772-5464

(Long Distance) ZE 07792